PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2026

Nombre de conseillers : 11
Présents : 11
Absent : 0
Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le trente juillet à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves PLOUHINEC, Maire, et suite à la convocation faîte par lui le vingt-trois juillet deux mille vingt-six.

PRESENTS : Mesdames Martine AUROY, Julie BARDET, Guillemette BROUETTE, Brigitte CHARNET, Elisabeth THEVENOUX et Messieurs Hubert BOUILLON, Jean-Jacques BOURRACHOT, Anthony GUEUGNEAU, Gérard NAFFETAS, Yves PLOUHINEC et Sébastien VERNIAUD.

ABSENT EXCUSÉ : aucun

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Anthony GUEUGNEAU

La majorité des membres en exercice peuvent délibérer d'après les termes de la loi du 18 Avril 1884.

ORDRE DU JOUR

- *Recrutement personnel*
- *Renouvellement convention Allier Bourbonnais Territoires (ATDA)*
- *Convention vétérinaire*
- *Désignation d'un référent sécurité routière*
- *Questions diverses*

==========

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 25 juin 2026 après lecture faite par M. Anthony GUEUGNEAU est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

I – RECRUTEMENT PERSONNEL *:*

M. le Maire informe avoir reçu onze candidatures pour le poste. La liste des candidats est remise à chacun des élus ainsi qu'résumé de leur expérience professionnelle.
M. le Maire propose de faire des entretiens accompagnés des adjoints et que le choix de la personne retenue sera communiqué en réunion de Conseil Municipal.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

II – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ALLIER BOURBONNAIS TERRITOIRES *: Délibération 19-2026*

M. le Maire signale que notre commune adhère aux missions de base de Allier Bourbonnais Territoires (ex ATDA) qui apporte différents services en matière informatique et numérique dont :
- le support technique et la formation sur les logiciels de Cosoluce,
- la remise et l'installation des certificats de signature électronique Certeurope.

Le coût de ces services se situe entre 600 € et 700 € annuel.
M. le Maire informe que nous devons leurs transmettre une délibération approuvant la nouvelle convention portant sur la période 2026-2030.
Après délibération, tous les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer la convention.

III – CONVENTION VETERINAIRE

Lecture est faite du courrier et des tarifs reçus de 3RVet, groupement vétérinaire de Marcigny, Le Donjon, La Pacaudière et St Christophe en Brionnais concernant la gestion et la prise en charge des animaux errants.
M. le Maire rappelle que nous avons déjà ce service avec la SPA de Moulins avec une participation annuelle calculée sur la base de 1 € par habitant et demande l'avis aux élus.
Après délibération la convention est refusée par le Conseil Municipal.

IV – DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE *: Délibération 20-2026*

M. le Maire informe qu'à la demande de la Direction Départementale des Territoires de l'Allier, la commune doit nommer un correspondant de la sécurité routière. L'élu est le correspondant privilégié des services de l'Etat et des autres acteurs locaux, il diffuse des informations relatives à la sécurité routière.
M. le Maire propose de nommer M. Jean-Jacques BOURRACHOT qui est déjà correspondant de la défense et qui accepte la nomination.

V – QUESTIONS DIVERSES :

- **PLUi**

M. le Maire informe avoir rencontré Mrs Fabrice MARIDET et Cyril JACQUET le 30 juin dernier en présence de Mmes Brigitte CHARNET et Elisabeth THEVENOUX.
Le PLUi devrait être revu mais pas en totalité surtout sur les zones classées naturelles.
Le coût du projet est de 450 000 € et plus si une nouvelle étude est faite.
Ils nous ont rappelé le fond de concours qui est à utiliser avant fin 2026.

- **Gazette**

M. le Maire remercie l'équipe de la gazette pour le travail effectué.

- **Logement**

M. le Maire informe que les travaux avancent, les peintures sont commencées, le montage de la cuisine est fait et elle sera installée au retour de congés de Alain.
A la fin des travaux, M. le Maire demande aux élus si l'on ne fait où pas une inauguration ?
Le Conseil Municipal décide d'en faire une en invitant les artisans, l'architecte et les conseillers départementaux.

- **Accueil de loisirs Le Pin**

M. le Maire informe avoir assisté à une réunion le vendredi 24 juillet 2026. Une nouvelle commune, Chassenard est venue rejoindre le groupement composé de St Didier en Donjon, St Léger sur Vouzance, Coulanges, Neuilly en Donjon, Le Donjon, Le Pin et Monétay sur Loire.
Il a été décidé que la convention soit reconduite à 1.10 € par enfant et par heure jusqu'au mois de Décembre. Ensuite les tarifs seront revus à la hausse et passera à 3 € sachant que le coût final est de 6 €.
M. le Maire rappelle qu'il est important de garder cet accueil de loisirs sur notre territoire pour attirer de nouvelle population.

Il nous a été demandé de nommer deux référents : Mme Julie BARDET et M. Yves PLOUHINEC.
Une prochaine réunion est prévue le 2 septembre prochain à 18h au Pin pour la mise en place d'un projet PEDT (projet éducatif de territoire) ainsi qu'une seconde réunion au Donjon le 10 septembre 2026 de 17h à 20h.

- **Canicule, feu**

M. le maire évoque la situation grave due aux feux en Gironde et partout en France, et la catastrophe dans certains villages. Il informe avoir reçu un courrier des pompiers du Donjon et du Président de l'Association des Maires nous demandant de venir en aide financièrement aux sinistrés.
M. le Maire est septique sur la demande rappelant que pour la guerre en Ukraine, la commune avait participé en achetant des denrées pharmaceutiques et autres et que malheureusement nous n'avions jamais pu les faire acheminer.
Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attendre un peu afin de voir l'évolution et d'avoir plus de précisions sur la distribution.

- **Adressage**

M. le Maire informe qu'une réunion est prévue le 7 août 2026 à 16h pour faire le tour de la commune et vérifier les éventuels oublis.

- **15h d'activités en collectivité**

M. le Maire fait lecture d'un courrier reçu du Conseil Départemental qui s'engage dans un accompagnement intensif et individualisé des allocataires du RSA afin de favoriser leur retour à l'emploi.
Dans ce cadre, le Département nous propose d'accueillir un ou plusieurs allocataires pour effectuer 15 heures d'activités et de prendre une délibération.
Après délibération le Conseil Municipal ne souhaite pas participer à ce dispositif.

- **Frelons**

La préservation de notre biodiversité, la protection des pollinisateurs et la lutte contre les espèces invasives constituent aujourd'hui des enjeux majeurs pour l'avenir de nos territoires ruraux. Depuis plusieurs années le frelon asiatique poursuit sa progression dans l'Allier. Parmi les premières mesures mises en œuvre figure la distribution de pièges destinés aux communes de l'Allier. A compter de fin 2026 et début d'année 2027, le Département pourra mettre à disposition jusqu'à trois pièges par commune afin de limiter la prolifération de l'espèce.
M. le Maire demande aux élus s'ils sont d'accord pour en faire la demande.
Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- **Vente maison**

M. le Maire informe que la maison de Mme Axelle SANCHEZ et M. Corentin MORALES a été mise en vente.

M. le Maire demande aux élus s'ils ont des questions particulières ou d'actualité à poser.

N'ayant pas de question et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

==========

Les Conseillers

Le Maire
Yves PLOUHINEC

MAIRIE de MONETAY sur LOIRE ★ 03470 ★